

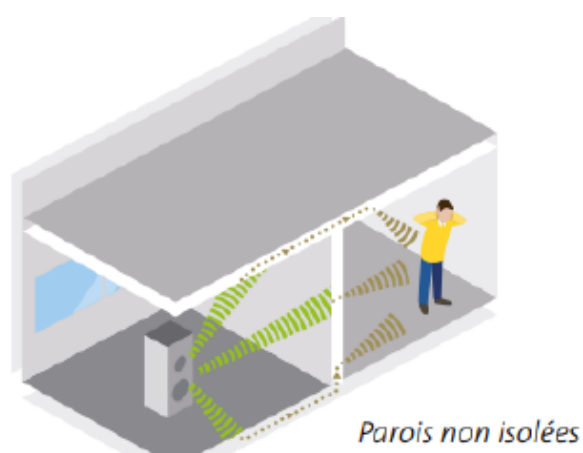
Isolation acoustique vs Correction acoustique

Il existe deux types de traitement acoustique dans le bâtiment : l'isolation acoustique et la correction acoustique. Ce sont deux actions différentes qui se complètent.



- 1 Émission directe
- 2 Bruit réfléchi sur la paroi
- 3 Transmission directe à travers une paroi
- 4 Transmissions indirectes par les parois

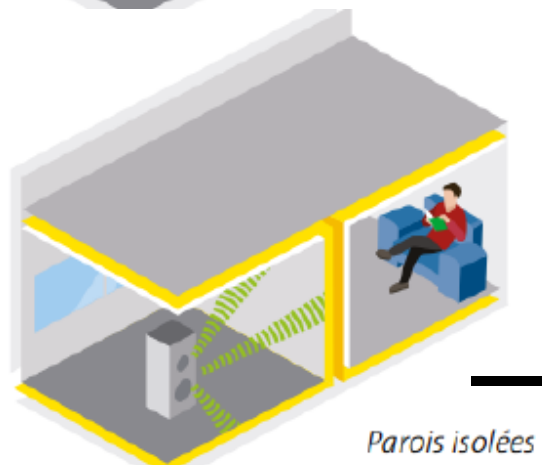
Isolation acoustique



Elle a pour but de réduire la **transmission des bruits** - aériens ou solidiens - d'un local à l'autre. Ils circulent à travers les murs, cloisons, planchers ou plafonds, de façon directe ou indirecte.

En isolant ces parois, le bruit est diminué et le confort amélioré.

L'isolation acoustique s'exprime par **l'indice R_w , indiqué en décibel (dB)**.



La performance acoustique d'un local se traduit par **l'isolement** et repose sur :

Des propriétés acoustiques des produits et des systèmes utilisés

Des techniques de mise en œuvre et la qualité de l'installation

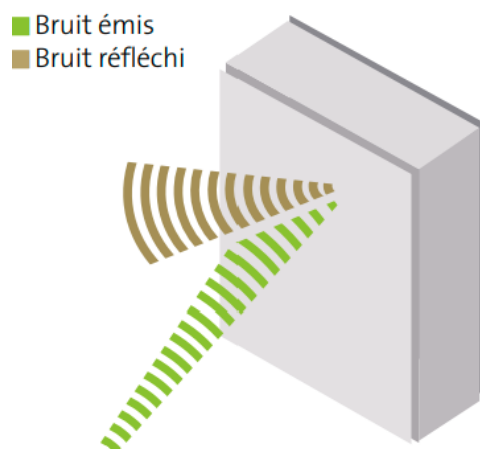
Du contexte architectural du bâtiment : jonction entre les parois, matériaux de structure

Correction acoustique

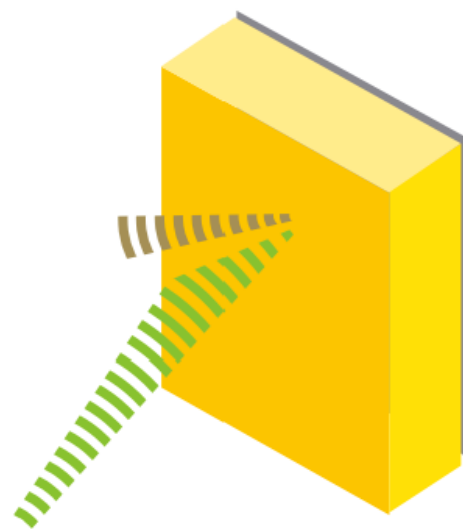
Au-delà de traiter les transmissions de bruits, il peut être intéressant de réduire ou de maîtriser leur **propagation** au sein d'une pièce : c'est le rôle de la **correction acoustique**.

En réduisant la **réverbération** des sons, la correction acoustique permet de contrôler le niveau sonore, d'optimiser les qualités d'écoute dans l'ensemble de la pièce et de gérer l'intelligibilité de la parole.

Elle s'exprime par **l'indice d'absorption acoustique a_w** .



Paroi non absorbante



Paroi absorbante

Elle s'adapte à l'usage de chaque local, comme dans les espaces du type :

Séjour cathédrale

Salle de cinéma

Gymnase

Salle de réunion